



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024 - 76
Séance du jeudi 12 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 12 décembre à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations sous la présidence de Monsieur Jean-Claude FRANCESCHI, maire.

Mme Célia SAEZ RICCIARDI a été élue secrétaire de séance.

Nombre des membres afférents :	19	Présents :	14
Nombre de membres en exercice :	19	Représentés :	05
		Absents :	0

Membres présents : BALDOVINI Antony, BONIFACI Jean-François, CHEYNET Patrick, FRANCESCHI Jean-Claude, GIULY Martin, LUCIANI Dominique, LUCIANI Jean-Emmanuel, MANENTI Grégory, MERMET Jacques, PANTALACCI BANCE Antoinette, PISTORES RAMAZOTTI Jeanne, SAEZ RICCIARDI Célia, TADDEI Laurence, VENTURINI Dominique

Membres représentés : BONY Sarah (Pouvoir à Jean-Claude FRANCESCHI), CARLOTTI PERGOLA Marie-Ange (Pouvoir à Jean-François BONIFACI), LUIGGI Laure (Pouvoir à Dominique VENTURINI), MAIORE Marie-Laure (Pouvoir à CHEYNET Patrick), PIRAS Maria-Antonietta (Pouvoir à Jeanne RAMAZOTTI)

Membres absents :

Date de la convocation : 06 décembre 2024

Date d'exécution : 18 décembre 2024

Date d'affichage : 20 décembre 2024

OBJET : CLASSEMENT DE LA PARCELLE E. 1554 DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Le président expose au conseil que Monsieur GIULY Ange-Etienne a souhaité céder gracieusement à la commune la parcelle E.1554 laquelle constitue la voie de desserte du lotissement « U Suarone » et qu'à cet effet, le 21 novembre 2024, l'intéressé a signé une déclaration d'abandon de la parcelle dont il s'agit.

Il propose au conseil municipal de se prononcer sur le classement de la parcelle E.1554 dans le domaine public communal en précisant que ce classement, dès lors qu'il ne porte pas atteinte aux fonctions de desserte assurées par la voie, peut intervenir sans enquête préalable.

*** * ***

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés

- D'approuver la proposition du président,**
- De prononcer le classement de la parcelle E.1554 dans le domaine public communal.**

Délibération n° 2024 – 76 : CLASSEMENT DE LA PARCELLE E. 1554 DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

NOM & PRÉNOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	SIGNATURE Titulaire POUVOIR
FRANCESCHI JEAN-CLAUDE Maire Pouvoir à	2				
RAMAZOTTI JEANNE 1ère adjointe Pouvoir à	X				
LUCIANI DOMINIQUE 2ème adjoint Pouvoir à	2				
TADDEI LAURENCE 3ème adjoint Pouvoir à	2				
GIULY MARTIN 4ème adjoint Pouvoir à	2				
RICCIARDI-SAEZ CELIA 5ème adjointe Pouvoir à	2				
CHEYNET PATRICK Conseiller municipal Pouvoir à	2				
MAIORE MARIE-LAURE Conseillère municipale Pouvoir à Patrick CHEYNET	X				
PIRAS MARIA-ANTONietta Conseillère municipale Pouvoir à J. RAMAZOTTI	X				
BALDOVINI ANTONY Conseiller municipal Pouvoir à	X				
BONY SARAH Conseillère municipale Pouvoir à J.C. FRANCESCHI	2				
VENTURINI DOMINIQUE Conseiller municipal Pouvoir à	X				
PERGOLA MARIE-ANGE Conseillère municipale Pouvoir à	2				
LUIGGI LAURE Conseillère municipale Pouvoir à	X				
BONIFACI JEAN-FRANCOIS Conseiller municipal Pouvoir à	X				
LUCIANI J-Emmanuel Conseiller municipal Pouvoir à	X				
MANENTI Grégory Conseiller municipal Pouvoir à	2				
BANCE ANTOINETTE Conseillère municipale Pouvoir à	2				
MERMET Jacques Conseiller municipal Pouvoir à	X				

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le président de séance,
Jean-Claude FRANCESCHI

